

Qu'est-ce que la CNUCC ?



La Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC, UNCAC en anglais) est un traité international historique pour la lutte contre la corruption, adopté par l'Assemblée générale de l'ONU en octobre 2003. La CNUCC représente une réponse mondiale à un problème mondial et offre un cadre international unique pour lutter contre la corruption et ses effets néfastes. Rassemblant 168 Etats, la CNUCC est unique non seulement par sa portée universelle, mais aussi par l'exhaustivité et la précision de ses dispositions. Elle incarne une approche globale de la corruption dans les secteurs public et privé, reconnaissant l'importance des mesures tant préventives que répressives. Elle traite également de la nature transfrontalière de la corruption avec des dispositions concernant la coopération internationale et la restitution des produits de la corruption. La Convention constitue une grande promesse pour la société civile en ce qu'elle appelle à la participation publique dans le processus de responsabilisation et souligne l'importance de l'accès à l'information pour les citoyens.



Devenir membre

La Coalition CNUCC est ouverte à toutes les organisations de la société civile et aux individus engagés qui veulent voir les promesses de la Convention des Nations Unies contre la Corruption devenir réalité.

Les organisations peuvent rejoindre la Coalition en ligne sur www.uncaccoalition.org. Vous trouverez l'icône « JOIN THE COALITION » (*Nous rejoindre*) sur la page d'accueil.

Si vous êtes un particulier et que vous souhaitez rejoindre la Coalition, vous devez être présenté par un membre actuel de la Coalition par lettre de référence envoyée à info@uncaccoalition.org.

Vous pouvez aussi nous trouver ici :



<http://twitter.com/uncaccoalition>



<http://ow.ly/131lw>



<https://www.facebook.com/uncaccc>

Septembre 2013



La Coalition UNCAC : un réseau mondial de la société civile

soutenant la

Convention des Nations Unies contre la corruption



www.uncaccoalition.org

La corruption : un problème mondial qui nécessite une action mondiale de la société civile

Qui sommes-nous ?

La Coalition UNCAC est un réseau mondial de plus de 350 organisations de la société civile (OSC) dans plus de 100 pays, engagées à promouvoir la ratification, l'application et le suivi de la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC). Fondée en août 2006, elle mobilise l'action

de la société civile pour la CNUCC aux niveaux international, régional et national.

Le cadre de la CNUCC est si vaste qu'il convient à un large éventail d'OSC. Par conséquent, la Coalition comprend des groupes internationaux, régionaux et nationaux, travaillant dans les domaines des droits de l'homme, du droit du travail, de la gouvernance, du développement économique, de l'environnement et de la responsabilité du secteur privé. Parmi les groupes membres de la Coalition, on compte : 5th Pillar, AccessInfoEurope, AfriCOG, BRAC University Institute of Governance, Christian Aid, Commonwealth Human Rights Initiative, GAATW, Global Financial Integrity, Global Witness, Institute for Security Studies in Africa, PSLink, SE-RAP, Tax Justice Network, Tearfund, Transparency International, UNICORN et bien d'autres encore.

La Coalition UNCAC est gouvernée par un Comité de coordination de douze membres, élus pour un mandat de deux ans. Le secrétariat est assuré par Transparency International, un de ses membres fondateurs.

Que faisons-nous ?

La Coalition s'engage dans une action conjointe autour des positions communes sur la CNUCC, facilite l'échange d'informations entre ses membres et soutient les efforts des sociétés civiles nationales pour promouvoir la CNUCC. Les membres de la Coalition échangent leurs points de vue via le site web de la Coalition, sa liste de diffusion Internet et ses groupes de travail *ad hoc*.

Jusqu'en 2009, L'objectif premier de la campagne de la Coalition était l'instauration d'un mécanisme de suivi efficace, transparent et participatif pour la CNUCC. A cette fin, les membres se sont engagés dans un plaidoyer commun avant et pendant les principales réunions intergouvernementales. Depuis l'adoption en novembre 2009 d'un mécanisme d'examen de la CNUCC, devenu opérationnel en juillet 2010, la Coalition s'efforce de garantir que les groupes de la société civile peuvent contribuer au processus d'examen, et les aide à soumettre des propositions de qualité. Elle a également pour objectifs d'obtenir des gouvernements qu'ils publient leur rapports d'examen, afin qu'ils soient soumis à l'examen public, et de garantir la transparence de toutes les étapes du processus d'examen.

En outre, la Coalition fixe des objectifs de plaidoyer en relation avec les sujets spécifiques, comme l'accès à l'information, le recouvrement des avoirs et la protection des lanceurs d'alerte et des activistes luttant contre la corruption.



Afin d'atteindre ces objectifs, la Coalition continuera d'accorder une importance particulière aux sessions des conférences des États parties à l'UNCAC (CEP). Les membres de la Coalition assistent à ces réunions intergouvernementales en tant qu'observateurs. Ils rencontrent les délégués des gouvernements, soumettent des déclarations, tiennent des conférences de presse, publient un bulletin d'information, rédigent des blogs et des communiqués de presse, etc.

Pourquoi l'action commune est-elle importante ?

Un travail efficace contre la corruption exige des efforts non seulement des gouvernements, mais aussi des organisations de la société civile, du secteur public et du grand public. La nécessité de la participation de la société civile et l'importance de l'accès à l'information sont explicitement reconnus par l'Article 13 de l'CNUCC.

Sans la pression exercée par les groupes de la société civile, les engagements anti-corruption des gouvernements pourraient n'être que de la poudre aux yeux. Une action internationale coordonnée des différents acteurs de la société civile



Manifestation de la Coalition UNCAC pendant la 3ème Conférence des États parties à la CNUCC